

Agir pour construire

DEFENSE DE NOS RETRAITES

Manifestation nationale du 25 mai à Paris

Par la mobilisation exemplaire du 13 mai (deux millions de manifestants sur l'ensemble du territoire national), les salariés et les retraités, du public comme du privé, ont marqué leur ferme opposition au projet gouvernemental de réforme des retraites. Cotiser plus pour toucher moins n'est pas la solution qu'attendent les salariés, mais c'est la seule qu'on leur propose, alors que d'autres voies existent pour pérenniser le système de retraite par répartition. Le 25 mai, la manifestation nationale à Paris sera l'occasion de le réaffirmer.

L'équation financière du dossier «retraites » est simple à schématiser : il y a 40 ans nous consacrons 5% du Produit intérieur brut (PIB) au financement des retraites, aujourd'hui 12% et demain (2040) il faudrait lui affecter 20%. L'économie de notre pays peut-elle le permettre ?

Financer la retraite par répartition sans pénaliser les salariés : c'est possible !

Le doublement, tous les 40 ans, du PIB en monnaie constante, permet de consacrer de trois à cinq fois plus aux retraites tout en doublant pratiquement la richesse affectée aux actifs ou à l'investissement. C'est ce qui explique, selon B. Friot (Université Paris X – Nanterre), que nous ayons pu multiplier par 4,5 les dépenses de pensions retraite depuis 1960, tout en doublant presque le solde disponible du PIB et c'est ce qui nous autoriserait à tripler les dépenses de pensions retraites d'ici 2040, sans que cela empêche le reste du PIB d'être multiplié par 1,8 (cf. tableau ci-dessous).

Evolution du PIB et des dépenses de retraites (1960 - 2040) en données arrondies

	1960	2000	2040
PIB (en euros 2003)	750 milliards	1500 milliards	3000 milliards
Dépenses de retraites	40 milliards (5%)	180 milliards (12%)	600 milliards (20%)
Reste (en euros 2003)	710 milliards	1320 milliards	2400 milliards

Pourquoi faudrait-il se résigner à :

- un rallongement des durées de cotisation (37,5 ans puis 40 ans, puis 41 ans, puis 42 ans, puis...)
- une détérioration du taux de remplacement (niveau de la pension rapporté à celui du dernier salaire) de 80% à 66 % puis...

Le régime de retraite en répartition est le seul qui ait pu vaincre la pauvreté de masse des personnes âgées : le préserver, en exigeant d'autres solutions que celles qui pénalisent encore et toujours les salariés et les retraités au profit du capital, est une obligation qui nous est faite devant les générations futures.

*Nous invitons donc tous les salariés et les retraités qui le peuvent,
à se joindre en famille à la manifestation du 25 mai à Paris*

